



La mise à sec estivale

Vous avez une place à l'année au port de La Turballe et ne comptez pas naviguer cet été.

Pour toute absence d'un mois minimum entre juin et août, bénéficiez gratuitement de la manutention et du stockage de votre bateau.

2 OFFRES

pour toute sortie d'un mois minimum entre
Juin et Août



- 6,50m et
pas de carénage
> Manutention
> Stockage

Réservation auprès
de l'accueil du port
de plaisance



+ 6,50m
> Manutention
> Stockage
> Carénage possible

Réservation auprès du port
de pêche : 06 65 93 15 96

Cette offre permettra à votre bateau d'être au sec, en sécurité et accessible si besoin par vous et/ou les professionnels.

Toutes autres interventions de la part d'un professionnel sur votre bateau sont à votre charge.



SÉCURITÉ

- Votre bateau est entre les mains de professionnels
- Votre bateau est préservé et à l'abri



CONFORT

- Bénéficiez d'une prestation de manutention offerte
- Manutention et stockage sur terre-plein
- Bateau accessible par les professionnels



SERVICES

- Voilier ou bateau à moteur
- Bateaux de -de 6,50m et qui ne nécessitent pas de carénage : possibilité de grutage par la capitainerie
- Bateaux de + de 6,50m ou avec besoin de carénage, grutage auprès du port de pêche : 06 65 93 15 96



TOUJOURS À **VOTRE ÉCOUTE**

Envie d'en savoir plus sur la mise à sec estivale ?

Contactez-nous au 02 40 23 41 65

